



CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR



Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} mars 2025

Tarifs en € HT

Entreprises *, Collectivités Publiques,
Grandes Associations *,
Professionnels de l'Immobilier

SOMMAIRE

Ces conditions s'appliquent aux Entreprises*, aux Collectivités Publiques, aux Grandes Associations* et aux Professionnels de l'Immobilier.

Les tarifs sont exprimés hors taxes. Seules les tarifications suivies de la mention «TVA» sont assujetties à celle-ci. Dans ce cas, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération.

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	P.1
	Ouverture, Transformation, Clôture	
	Relevés de compte	
	Relevés monétiques	
	Gestion du compte	
	Services en agence	
	Banque à distance	P.3
	Gestion du compte à distance par Internet	
	Service d'alertes par SMS	
	Votre banque par téléphone	
	Vos moyens et opérations de paiement	P.5
	Monétique	
	Acceptation des paiements par carte en euro	
	Les Virements SEPA	
	Les Prélèvements SEPA	
	Les Espèces	
	Les Chèques	
	Les Effets	
	Les Dates de valeur	
	Irrégularités et incidents	P.15
	Incidents de fonctionnement sur compte	
	Opérations particulières	
	Incidents de paiement	

* Entreprises et Associations ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 3 millions d'euros



Découverts et Crédits

P.17

Facilité de caisse - Ouverture de crédit en compte
Découvert autorisé - par ligne de crédit
Affacturage
Crédit court terme
Escompte - par ligne de trésorerie
Cession de créance Loi Dailly
Crédit moyen terme d'investissement
Avals, garanties bancaires et cautionnement
Autres frais



Épargne et placements financiers

P.21

Épargne bancaire
Placements financiers
Épargne Salariale et Épargne Retraite



Opérations à l'étranger

P.25



Assurances et Prévoyance collectives

P.29

Assurance des personnes, pour vous et vos proches
Assurance de votre activité professionnelle
Assurance de vos biens professionnels



Autres services

P.30

Services d'Echanges de Données Informatisées
Certificat électronique
Coffres
Divers
PleinChamp



Cartographie des zones européennes

P.32



Résoudre un litige

P.33



Ma banque d'où je veux quand je veux

P.35

Bon à savoir !

Les renvois sont propres à chaque page

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-nmp (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture d'un compte courant	GRATUIT
Clôture/transfert de compte	GRATUIT
Délivrance de BIC/IBAN	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier.	GRATUIT

Relevés de compte papier ²

Relevé mensuel	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2/mois)	2,05 €/MOIS
Relevé décadaire (3/mois)	3,20 €/MOIS
Relevé journalier	19,40 €/MOIS
Réédition d'un relevé de compte (1 à 11 mois) (TVA) par année pleine au-delà (de 1 à 5 ans) ³ (TVA) pour les années suivantes jusqu'à 10 ans max ³ (TVA)	13,30 €/RELEVÉ 115,80 €/AN/COMPTE 99,30 €/AN/COMPTE

Relevés de compte dématérialisés

Relevé de compte e-relevé toutes périodicités	GRATUIT
---	---------

Relevés monétiques

Relevé journalier des opérations carte	14,20 €/MOIS
Relevé mensuel détaillé ⁴ (selon règlementation IFR ⁵)	5,55 €/MOIS

Relevé annuel adhérents	GRATUIT
-------------------------	---------

¹ Les titulaires dont les comptes de dépôt sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé au guichet ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

² Les relevés de compte Bis et Ter sont facturés à l'identique du 1^{er} relevé.

³ 50% de réduction si la réédition concerne un compte d'épargne.

⁴ Relevé papier pour moins de 400 opérations de paiement carte par mois. A partir de 400 opérations de paiement carte par mois, consultez votre conseiller. A noter que le nombre mensuel d'opérations de paiement carte figure sur votre Relevé Mensuel des Frais des Encaissements par Carte (RMFEC). Gratuit en e-relevé.

⁵ IFR : Interchange Fee Regulation : règlement européen.



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Gestion du compte

Frais de tenue de compte¹

à partir de 12,95 €/MOIS

Commission de mouvements

(sur opérations de débit hors mouvements financiers)

Minimum

0,12%/MOIS MAXIMUM²

12,95 €/MOIS

Taux annuel des intérêts débiteurs non convenus

[NOUS CONSULTER](#)

Le taux des intérêts débiteurs correspond à un taux variable qui s'appuie sur le Taux Effectif Moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par l'ensemble des établissements de crédit et fixé par le Ministère de l'Économie en application de l'article L314-6 du Code de la Consommation. L'article L314-6 du Code de la Consommation est reproduit par l'article L313-5 du CMF. Ce taux évolue donc au cours de l'année.

Services en agence

Fusion d'échelles d'intérêts

16,55 €/MOIS/COMPTE

Réédition chèque, relevé d'opérations, contrat, attestation (TVA)

19,00 €/DOCUMENT³

Situation de comptes, portefeuilles, cotisations (TVA)⁴ :

- Forfait par compte de même nature 115,80 €
- Forfait par compte de même nature pour 2 à 3 comptes 173,80 €
- Forfait par compte de même nature pour 4 comptes et + 231,70 €

Frais de gestion de compte inactif⁵

selon l'article L.312-19 du Code

30,00 € MAXIMUM

Monétaire et Financier

Frais pour attestation pour arrêté comptable/ commissaire aux comptes (TVA)

163,50 €

¹ Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

² Plafond maximum pouvant fluctuer conformément à la réglementation Bâle 2 en fonction du risque de contrepartie.

³ Un document : document de même objet et pour la même période.

⁴ 50% de réduction si la recherche concerne un compte d'épargne.

⁵ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.



Banque à distance

Gestion du compte à distance par Internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL)¹

CAEL VISION PRO

(Consultation des comptes avec virements internes au périmètre professionnel, consultation des effets)

GRATUIT

Frais pour plafond de virement non standard
Crédit Agricole En ligne

10,75 €/DEMANDE

CAEL ACTION PRO

(CAEL VISION PRO avec virements externes au périmètre professionnel)

GRATUIT

Accès au service PRO GESTION de réalisation des virements multiples, gestion des effets de commerces, passage ordres de bourse :

25,40 €/MOIS

Investore Intégral

- à partir de 12 ordres/an
- moins de 12 ordres/an

GRATUIT

125,00 €/AN

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis le site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

Service d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS

Mini-relevés

0,30 €/SMS

Alerte écopage, écrêtage/solde disponible

0,30 €/SMS

Alerte temps réel de gestion/achat à distance

0,85 €/SMS

Alerte SMS solde débiteur

0,85 €/SMS

Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement

0,30 €/SMS

Alerte souplesse du découvert

0,30 €/SMS

Alerte sécurisation sur plus-values OPCVM par SMS :

- < 11 SMS/an

GRATUIT

- de 11 à 20 SMS/an

(GRATUIT pour les détenteurs de l'offre Invest Store intégral²)

1,05 €/AN

- de 21 à 30 SMS/an

(GRATUIT pour les détenteurs de l'offre Invest Store intégral²)

2,05 €/AN

¹ Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

² Service faisant l'objet d'un contrat et d'une tarification spécifique.



Banque à distance

Votre banque par téléphone

098 098 18 18 (appel non surtaxé)

Service disponible 7j/7 - 24h/24

- A l'annonce du solde

0,50 €/APPEL¹

Bon à savoir !

Avec ses applications **PAIEMENT MOBILE²** et **MA BANQUE³**, le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées vous propose un concentré de services :

- Consultation de vos comptes, passage d'ordres de bourse
- Simulations en ligne
- Contact avec votre agence, n° d'urgence, prise de rendez-vous.

Disponibles gratuitement sur
App Store, Google Play.
Ma Banque d'où je veux, quand je veux.
Accès libre sans abonnement.¹

¹ Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès.

² Paiement Mobile : téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'une carte bancaire Crédit Agricole, d'un abonnement service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal compatible avec accès Internet. Application non disponible sur tablettes, Windows phone, BlackBerry, Kindle. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.

³ Ma Banque : téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.



Vos moyens et opérations de paiement

Monétique

Les cartes bancaires ¹

Carte Professionnelle Mastercard à Autorisation Systématique ²	44,05 €/AN
Carte Business Mastercard	
- Débit ²	63,00 €/AN
- Crédit ³	66,65 €/AN
Carte Business World Mastercard	
- Débit ²	151,10 €/AN
- Crédit ³	151,10 €/AN

Bon à savoir !



La 2^{ème} carte sur un même compte bénéficie d'une réduction de 30%. Sur toutes les catégories de cartes, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux et est directement déduite du montant de la cotisation annuelle ¹.

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité paiement sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

Carte de dépôt

Carte de Dépôt Espèces	14,70 €/AN
------------------------	------------

Paiements par carte

Paiements dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE ⁴) soumis au Règlement, zone Euro ⁴	GRATUIT
---	---------

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE ⁴)

- Frais **2% du montant du paiement + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,25 €**
- Frais de conversion monétaire ⁵

Autres paiements par carte ⁶

- Frais **2% du montant du paiement + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,25 €**
- Frais de conversion monétaire ⁵

Bon à savoir !



Date de valeur des paiements par carte Business à crédit ³ : les paiements par carte opérés du 1^{er} au dernier jour du mois sont prélevés le 12 du mois suivant.

¹ Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

² Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique.

³ Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé qui portent la mention CREDIT.

⁴ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen N° 924/2009). Liste des pays concernés (se reporter à la cartographie p.32)

⁵ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE)

Voir exemple sur : www.credit-agricole.fr/ca-nmp.

⁶ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.



Bon à savoir !

Si vous détenez une carte Business Exécutive, les retraits d'espèces effectués dans les distributeurs automatiques des autres banques en France ne sont pas facturés.¹

Retraits d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Type de carte	Retraits dans les pays de l'EEE en zone Euro ²		Retraits ⁴ dans les pays de l'EEE ² hors zone Euro et dans les pays hors EEE ²
	Crédit Agricole	Autres Banques ³	
Carte internationale Business Mastercard : • À Débit • À Crédit • À Autorisation Systématique	GRATUIT	1,10 €/ RETRAIT à partir du 3 ^{ème} retrait/ MOIS	3,50 €/RETRAIT + 1,75% du montant du retrait + frais de change éventuel
Carte internationale Business Executive Mastercard		GRATUIT	

Autres services par carte

Frais de mise en opposition de la carte	
- par la banque/par le titulaire/par l'entreprise	GRATUIT
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	11,00 €
Re-fabrication de la carte (suite à perte, vol)	12,25 €
Re-fabrication de la carte en cas de détérioration ou défectuosité	GRATUIT
Frais de mise à disposition de la carte	
- en agence	GRATUIT
- à domicile par pli simple	GRATUIT
- à domicile par pli recommandé AR	8,70 €
Commande de carte en urgence	18,35 €
Modification du plafond de la carte *	8,30 €
Recherche sur retrait ou paiement carte (TVA)	19,00 €/ OPÉRATION
Retrait dépannage	2,00 €
Retrait Cash à l'Etranger (par opération)	6,50 € + 1,75% du montant du retrait
Envoi à l'étranger d'une carte bancaire de remplacement (demande client)	101,20 €

* **GRATUIT** pour les titulaires d'une carte Business World.

¹ Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

² Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.32.

³ Retraits en Euro ou équivalent en devise suédoise ou en Leu roumain, dans l'EEE.

⁴ Retraits dans l'EEE avec une autre devise que l'Euro, Leu Roumain et devise suédoise.



Acceptation des paiements par carte en euro

Bon à savoir !



Avec l'offre Monétique du Crédit Agricole, vous bénéficiez de solutions performantes et adaptées à votre activité pour gérer vos encaissements par carte bancaire. Accepter les paiements par carte bancaire est un service clé pour votre clientèle : vous sécurisez et accélérez vos encaissements tout en développant votre chiffre d'affaires. Nous vous proposons une gamme complète de solutions monétiques et d'options à forte valeur ajoutée. Consultez votre conseiller pour une solution personnalisée.

Commission sur vos encaissements par Carte Bancaire

- en proximité	NOUS CONSULTER
- à distance	NOUS CONSULTER
- option "petit commerçant" : chiffre d'affaires Carte Bancaire < 12 000 €/an	NOUS CONSULTER
- option Professions Libérales de Santé	NOUS CONSULTER

Equipements (y compris TPE Android)

Matériels	Offre Access (SAV téléphonique et fourniture rouleaux compris) Tarif (TVA)	Offre Premium (SAV téléphonique et fournitures * compris) Tarif (TVA)
TPE FIXE IP	18,20 €/MOIS	36,25 €/MOIS
TPE portable GPRS	31,40 €/MOIS	-
TPE B3G	-	45,15 €/MOIS
TPE PARIS	-	54,25 €/MOIS
Editeur Lecteur de Chèques (ELC)	17,65 €/MOIS	28,45 €/MOIS

* Les fournitures de l'Offre Premium comprennent les rouleaux de papier TPE, les encreurs pour les ELC, les batteries, les blocs d'alimentation et les socles chargeur pour les TPE.



Vos moyens et opérations de paiement

Offres spécifiques⁽¹⁾

Matériels	Tarifs (TVA)
TPE saisonnier	89,15 € à l'INSTALLATION + loyer selon modèle TPE + commission de service
TPE événementiel	58,45 € à l'INSTALLATION + commission de service
Up2Pay Mobile ²³ (Offre de location)	15,50 €/MOIS + commission de service
Up2Pay Mobile ²³ (Offre Access)	29,00 € à l'INSTALLATION + commission de service
Up2Pay Caisse Digitale ⁴³ (Formule Pro)	NOUS CONSULTER
• Option Zen (installation sur site avec formation incluse) ⁵	254,00 €
Up2Pay paiement par lien (paiement par SMS ou mail) ⁶	NOUS CONSULTER
Up2Pay Restaurant ⁷³ (Offre de location)	30,00 €/MOIS + commissions de services
• Option Playlist +	NOUS CONSULTER
Lecteur Carte Vitale/carte bancaire (Offre Santeffi)	NOUS CONSULTER
Casse ou vol d'un TPE	150,00 €/TPE volé ou cassé

¹ Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

² **Up2Pay Mobile** est une offre monétique soumise à conditions, qui nécessite, la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2Pay Mobile avec AVEM. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

³ **AVEM**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé rue du Pré Long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 330 447 236.

⁴ **Up2pay Caisse Digitale** est une offre monétique soumise à conditions, réservée aux professionnels immatriculés en France, sous réserve d'acceptation de votre dossier. L'offre Up2pay Caisse Digitale nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale pour la gestion des transactions bancaires avec choix de l'option « Up2pay Caisse Digitale », ainsi que la signature d'un contrat de fourniture et prestation pour l'équipement en matériel et les prestations liées à Up2pay Caisse Digitale avec AVEM. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

⁵ Prix unitaire. Cette option est rattachée à l'offre Up2pay Caisse Digitale.

⁶ **Up2pay par lien** est une offre monétique soumise à conditions, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation à distance sécurisé par carte Up2Pay par lien avec votre Caisse régionale. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

⁷ **Up2pay Restaurant** est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte, d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité et d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé – version Up2pay Par lien avec votre Caisse régionale, d'un contrat de location et de maintenance d'équipement électronique avec votre Caisse régionale ou AVEM. Offre réservée aux professionnels restaurateurs immatriculés en France et aux associations disposant d'un numéro de SIREN. Sous réserve d'étude et acceptation définitive.



Vos moyens et opérations de paiement

Fournitures de matériel (TVA)

Filtres ADSL	22,85 €
Switch ADSL	22,85 €
Câbles de liaison caisse	22,85 €
Remplacement suite à perte des cartes de domiciliation ou fabrication pour clients propriétaires.	9,55 €
Rouleau de papier TPE ¹	0,60 €
Encreur pour ELC ²	28,55 €
Batterie pour TPE (gratuit pendant les 6 premiers mois de l'Offre Access) ³	34,35 €
Bloc alimentation ou socle chargeur pour TPE (gratuit pendant les 6 premiers mois de l'Offre Access) ³	28,60 €
Avaries sur TPE (TVA) :	
• Axe d'entraînement	17,20 €
• Capot papier	18,25 €

Options (TVA)

SAV Confort (intervention/installation par technicien)	8,95 €/MOIS
Forfait Télécom (Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès)	de 0 à 100 OPÉRATIONS/MOIS : 4,10 €/MOIS de 101 à 500 OPÉRATIONS/ MOIS : 9,30 €/MOIS de 501 à 1000 OPÉRATIONS/MOIS : 17,50 €/MOIS > à 1000 OPÉRATIONS/MOIS : 34,55 €/MOIS
Prestation VIP	NOUS CONSULTER
Cartes Privatives	
• Installation logiciel privatif (sauf AMEX)	49,10 € à l'INSTALLATION
• Location d'espace privatif *	7,70 €/MOIS
3X CB : paiement en plusieurs fois sur tablette ou Internet ⁴	NOUS CONSULTER
Logiciel de Vente à Distance	49,10 € à l'INSTALLATION
Logiciel de Paiement Location	49,10 € à l'INSTALLATION
Biens et Services	
Intervention d'un technicien sur site pour les clients de l'offre Premium	GRATUIT
Intervention d'un technicien sur site pour les Clients Offre Access et les TPE événementiels	152,25 € à l'INTERVENTION

* Même tarif quel que soit le nombre de logiciels.

¹ GRATUIT dans le cadre de la location du TPE avec l'abonnement à l'offre Access ou Premium.

² ELC (Editeur Lecteur de Chèques). Service inclus dans l'Offre Premium.

³ Service inclus dans l'Offre Premium. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

⁴ Le 3X CB est une offre de paiement et de crédit fractionné d'une durée inférieure ou égale à 90 jours. L'opération comprend un premier paiement intervenant le jour de l'achat. Sous réserve d'agrément par CA Consumer Finance, qui opère sous le nom de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility. Crédit Agricole Consumer Finance S.A. est une société anonyme (SA) au capital de 554 482 422 euros divisé en 14 217 498 actions de 39 euros de nominal, enregistrée au RCS Evry sous le numéro SIREN 542 097 522. Société de courtage d'assurance, inscrite à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurance) sous le n° 07 008 079 (consultable sur www.orias.fr). Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller.



Vos moyens et opérations de paiement

Saisie ticket pour client TPE propriétaire **1,10 €/TICKET**

Frais de recherche d'opérations
Télécollectées **19,00 €/RECHERCHE**

Offres e-commerce (TVA)

OFFRES e-commerce ¹	À L'USAGE	À L'ABONNEMENT
Tarification ²	Perception minimum de 10,00 €/CONTRAT³	29,00 €/MOIS
Coût par transaction du traitement monétique	À partir de 1,2% + 0,20 €/ TRANSACTION	
Commission bancaire de paiement par transaction Cartes Zone E.E.E. ⁴		NOUS CONSULTER

TPE Virtuel **7,70 €/MOIS**

Solutions de création de site Internet **NOUS CONSULTER**

Dynamisez votre chiffre d'affaires sur Internet et en vente à distance !
Avec notre nouvelle offre e-commerce, optez pour une solution de paiement simple, évolutive et sécurisée⁵.

¹ Offre soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France. L'Offre e-commerce de CAWL nécessite de détenir une convention de compte Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes avec l'option Offre e-commerce de CAWL. CAWL - société anonyme, située à Tour Voltaire, 1 place des degrés, CS 81162, 92059 Paris La Défense Cedex, France, immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 954 023 826.

² Tarification maximum conseillée en vigueur au 31/03/2025. Les frais de transaction correspondent à l'ensemble des frais et commissions applicables à chaque opération tel qu'indiqué au contrat d'acceptation. Renseignez-vous auprès de votre Conseiller sur la tarification à la transaction appliquée dans votre Caisse régionale.

³ Conditions tarifaires maximum applicables à chaque opération de paiement réalisée sur votre site e-commerce pour tous types de carte et quel que soit le schéma, dont le montant total minimum par mois doit être de 10 euros hors taxes. À défaut, votre Caisse régionale se réserve le droit de vous facturer la différence.

⁴ Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie P.32.

⁵ Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.



Vos moyens et opérations de paiement

Les Virements SEPA¹

Virement SEPA Occasionnel (frais par opération)

Par Internet²
/Appli Ma Banque³ En agence

Virement vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT	
Virement vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses régionales hors NMP) appartenant à l'EEE ⁴	GRATUIT	4,90 €	
Virement télétransmis ⁵ unitaire vers un compte détenu au Crédit Agricole ou vers une banque appartenant à l'EEE ⁴	0,32 €	-	
Virement de trésorerie ⁵	6,70 €	24,20 €	
Virement instantané vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses régionales hors NMP) appartenant à l'EEE ⁴	GRATUIT	NOUS CONSULTER	
Virement instantané télétransmis ⁵	0,32 €	-	
Virement instantané télétransmis ⁵ vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni et en Suisse		NOUS CONSULTER	
Sécuribanc	0,70 €/demande + 30 € de mise en service		
Réception d'un virement SEPA ¹ depuis un compte Caisse régionale NMP ou d'une autre banque appartenant à l'EEE ⁴	GRATUIT		
Réception d'un virement SEPA ¹ depuis un compte d'une banque au Royaume-Uni ou de la Suisse	20,00 €		
Virement vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni et en Suisse :			
	Emis en Agence	Emis via EDIWEB ^{**} ou EBICS ^{***}	Emis par Internet ² ou Ma Banque ³
≤ 50 000 €	25,65 €/virement		
> 50 000 €	37,90 €/virement	14,10 €/virement	14,10 €/virement

Virement instantané vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni et en Suisse :

	Emis en Agence	Emis via EDIWEB ^{**} ou EBICS ^{***}	Emis par Internet ² ou Ma Banque ³
≤ 50 000 €			
> 50 000 €	NOUS CONSULTER	14,90 €/virement	15,10 €/virement

^{*} Tarification applicable uniquement par Internet.

^{**} Ediweb : forfait mensuel droit d'accès de mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation de fichiers d'ordres.

^{***} Ebics : forfait mensuel transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations.

¹ Soumis au Règlement Européen 924/2009 : opérations par carte (paiements et retraits) et virements en Euros (Règlement 518/2019) dans l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque. Cartographie des zones européennes p.32.

² Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne, hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

³ Ma Banque : téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.

⁴ Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.32.

⁵ Pour les clients titulaires d'une convention de télétransmission.



Vos moyens et opérations de paiement

Virement SEPA¹ Permanent (frais par opération)

Par Internet²
/Appli Ma Banque³ En agence

Virement vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale :		
• Frais de mise en place	GRATUIT	GRATUIT
• Frais sur virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Virement vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses régionales hors NMP) : appartenant à l'EEE ⁴		
• Frais de mise en place	GRATUIT	10,50 €
• Frais sur virement permanent	GRATUIT	1,70 €
Virement vers un compte d'une banque au Royaume-Uni et en Suisse		
• Frais de mise en place	GRATUIT	10,50 €
• Frais pour chaque virement		
≤ 50 000 €	14,10 €	25,65 €
> 50 000 €	14,10 €	37,90 €
Virement Commercial à Echéance télétransmis ⁵ (par virement)		0,32 €
Avis de Virement Commercial à Echéance (par virement)		
• Courrier	1,00 €	
• Mail	0,22 €	
Demande de retour de fonds sur virement émis en et hors de France (TVA) (par demande)		17,40 €
Les Prélèvements SEPA¹		
Frais d'attribution de numéro Identifiant Crédancier SEPA (I.C.S.)		77,40 €
Prélèvement télétransmis ⁵ (unitaire)		0,32 €
Prélèvement B to B télétransmis ⁵ (unitaire)		0,37 €
Réception d'un 1 ^{er} prélèvement SEPA :		
• Cas général *	5,00 €	
Revocation sur mandat de prélèvement		GRATUIT
Opposition sur prélèvement		22,00 €
Enregistrement autorisation de prélèvement B to B en agence		11,90 €
Frais de recherche simple : virements/prélèvements/effets (TVA)		19,00 €
Frais de recherche complexe : virements/prélèvements/effets (TVA)		SUR DEVIS
Enregistrement autorisation de prélèvement B to B par Internet		5,20 €

* Exceptions : clients détenteurs d'un Compte À Composer et clients "Droit au compte".

¹ Soumis au Règlement Européen 924/2009 : opérations par carte (paiements et retraits) et virements en Euros (Règlement 518/2019) dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque. Cartographie des zones européennes p.32.

² Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En ligne, hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

³ Ma Banque : téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.

12

⁴ Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.32.

⁵ Pour les clients titulaires d'une convention de télétransmission.



Vos moyens et opérations de paiement

Les Espèces

Transports de fonds : comptage et coffre dépôt d'espèces	NOUS CONSULTER
Versement d'espèces inférieur ou égal à 5€	2,00 €/OPÉRATION
Versements d'espèces effectués au cours d'un même mois ¹	5,00 €/OPÉRATION
Réservations de valeurs ²	5,00 €/OPÉRATION

Les Chèques

Remise de chèque sur le compte	GRATUIT
Chèque remis à l'encaissement	GRATUIT
Chéquier standard remis à l'agence	GRATUIT
Chéquier souche gauche	5,90 €
Chéquier marchands de bestiaux	16,50 €
Frais d'envoi d'un chéquier en pli simple	1,85 €
Frais d'envoi d'un chéquier en recommandé sans AR	8,70 €
Frais d'émission d'un chèque de banque *	16,55 €
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	20,00 €
Carnet de remises de chèques personnalisés (frais de poste inclus)	GRATUIT
Frais de remise de chèques supérieure à 50 chèques par tranche de 50 chèques d'une même remise	2,80 €
Frais de destruction de chéquier	11,00 €

Les Effets

Remise à l'escompte ou à l'encaissement :	
• Bordereau de remise effet papier	8,30 €
• Effet papier (par ordre)	5,80 €
• Effet par télétransmission ³ (par ordre)	0,42 €
Effet réclamé, impayé, prorogé ou restitué	21,10 €
Escompte au taux contractuel calculé sur la durée :	MINIMUM 12 jours MAXIMUM 90 jours
Frais minimum sur effet escompté < 762,00 € ou agios minimum	7,25 €

* Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du "Droit au compte".

¹ A partir du 11^{ème} versement effectué au cours d'un même mois.

² A partir de la 2^{ème} réservation dans le semestre.

³ Pour les clients titulaires d'une convention de Télétransmission.



Vos moyens et opérations de paiement

Les Dates de valeur¹

Retrait d'espèces	J
Versement sur un automate de dépôt valorisé	J
Autre versement	J
Remise de chèques	J + 1 j ouvré
Paiement d'un chèque	J
Emission d'un virement interne ou externe	J
Réception d'un virement interne ou externe	J
Remise d'avis de prélèvement	
- remise avant E - 2 jours ouvrés	E
- remise après E - 2 jours ouvrés	T + 2 j ouvrés
Paiement d'un prélèvement SEPA	
- réception avant E - 2 jours ouvrés	E
- réception après E - 2 jours ouvrés	T + 2 j ouvrés
Effet remis	
(Tiré : CA Nord Midi-Pyrénées)	
- remis avant E - 4 jours calendaires	E + 1 j ouvré
- remis après E - 4 jours calendaires	T + 3 j ouvrés
(Tiré : autres banques)	
- remis avant E - 10 jours calendaires	E + 1 j ouvré
- remis après E - 10 jours calendaires	T + 8 j ouvrés
Lettre de Change Relevée (LCR) à vue ou échue	
- Tiré : CA Nord Midi-Pyrénées	T + 3 j ouvrés
- Tiré : autres banques	T + 8 j ouvrés
Effet à payer	
(Tireur : CA Nord Midi-Pyrénées)	
- remis avant E - 4 jours calendaires	E
- remis après E - 4 jours calendaires	J + 6 j ouvrés
(Tireur : autres banques)	
- remis avant E - 10 jours calendaires	E
- remis après E - 10 jours calendaires	J + 5 j ouvrés
Lettre de Change Relevée (LCR) à vue ou échue	
- Tireur : CA Nord Midi-Pyrénées	J + 6 j ouvrés
- Tireur : autres banques	J + 5 j ouvrés
Encaissement par carte	
(si télécollecte effectuée le soir de l'achat)	J + 1 j ouvré
Paiement par carte	J

J : date de réception à la Caisse régionale.

E : date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

T : date de traitement

Jours calendaires : chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris)

Jours ouvrés : jour Banque de France (du lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)

¹ La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs. Sous réserve d'acceptation de la banque.



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision.

Commission d'intervention

- Par opération	11,00 €
- Maximum par jour	6 OPÉRATIONS
- Maximum par mois	40 COMMISSIONS D'INTERVENTION

Opérations particulières

Frais annuels plis non distribués (TVA)	55,10 €
Frais unitaires plis non distribués (TVA)	24,55 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	20,00 €
Frais de lettre LCC 30 jours	20,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire : saisie attribution ou conservatoire reçue	100,00 €
Si mesure exécutoire inopérante : solde débiteur	22,30 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100,00 €
Si mesure exécutoire inopérante : solde débiteur	22,30 €



Irrégularités et incidents

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision :

- **si chèque non rejeté** (maximum 1 par jour et par titulaire) **6,75 €**
- **si chèque rejeté** **montant compris dans le forfait rejet**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹

(comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France).

- **montant inférieur ou égal à 50 €** **30,00 €/CHÈQUE**
- **montant supérieur à 50 €** **50,00 €/CHÈQUE**

En cas d'interdiction bancaire

Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en infraction d'une Interdiction Bancaire (IB) **37,50 €/CHÈQUE**

Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque **15,20 €**

Frais d'envoi de la lettre d'injonction AR **Frais d'affranchissement en vigueur**

Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision **GRATUIT**

Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an **GRATUIT**

Frais par services de paiement rejetés pour défaut de provision (forfait intégrant la commission d'intervention et la notification) **Montant de l'opération plafonné à 20,00 €**

Frais de prélèvement émis rejeté **12,30 €**

Frais de rejet de prélèvement faute de provision (Commission d'intervention incluse) par prélèvement² **Montant de l'opération plafonné à 20,00 €**

Frais de rejet de prélèvement pour contestation débiteur **22,30 €**

Frais de rejet de virement émis **7,05 €**

Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur **20,00 €**

Traite rejetée position tiré **22,55 €**

¹ Frais pour rejet de chèque impayé suite à l'absence ou insuffisance de provision (forfait intégrant la commission d'intervention et la lettre d'information préalable). Les frais postaux de la lettre d'injonction avec A.R. sont en supplément. Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

² En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.



Découverts et Crédits

Facilité de caisse - Découvert autorisé *

• Taux	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier pour mise en place	MINIMUM : 150,00 €/LIGNE de 0 à 75 000 € : 1% de 75 001 € à 250 000 € : 0,8% > à 250 000 € : 0,6%
• Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
• Commission du plus fort découvert	0,08%/MOIS
• Commission de non utilisation	NOUS CONSULTER
• Commission d'engagement (ou de confirmation)	0,63%
• Commission d'immobilisation	NOUS CONSULTER
• Frais de réexamen annuel d'une ligne de trésorerie	50% des frais de dossier de mise en place MINIMUM : 150,00 €/LIGNE

Affacturage¹

• Solutions d'affacturage	NOUS CONSULTER
---------------------------	--------------------------------

Crédit court terme *

• Taux	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier	MINIMUM : 150,00 €/LIGNE de 0 à 75 000 € : 1% de 75 001 € à 250 000 € : 0,8% > à 250 000 € : 0,6%
• Intérêts	NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

• Frais de dossier pour mise en place	NOUS CONSULTER
• Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER
• Commission d'endossement	NOUS CONSULTER
• Traitement de remise d'effets	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier pour renouvellement ou réexamen	50% des frais de dossier de mise en place MINIMUM : 150,00 €/LIGNE

* Nous consulter pour les financements de projets dans le cadre de la Banque d'Affaires des Entreprises, les énergies renouvelables et les Professionnels de l'Immobilier.

¹ Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France. Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).



Découverts et Crédits

Cession de créance loi Dailly *

• Taux	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier pour mise en place	NOUS CONSULTER
• Entreprises : financement à court terme sur poste client (frais prélevés à chaque remise de poste client)	23,80 €
• Frais de bordereau Dailly (1 facturation par organisme payeur)	23,80 €
• Frais de courrier de notification Dailly (1 courrier par organisme payeur)	23,80 €
• Commission par facture cédée (lignes d'escompte Dailly)	9,10 €
• Commission par notification de créance (lignes d'escompte Dailly)	23,80 €
• Commission de prorogation ou modification par créance (lignes d'escompte Dailly)	23,80 €
• Frais pour réclamation par créance (lignes d'escompte Dailly)	23,80 €
• Frais pour impayé par créance (lignes d'escompte Dailly)	23,80 €
• Tarif échéancier mensuel du portefeuille	3,20 €

Crédit moyen terme d'investissement *

Crédit à moyen terme :

• Taux	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier	MINIMUM : 200,00 €/LIGNE de 0 à 75 000 € : 1% de 75 001 € à 250 000 € : 0,8% > à 250 000 € : 0,6%

Crédit bail¹ :

• Taux	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier	NOUS CONSULTER

* Nous consulter pour les financements de projets dans le cadre de la Banque d'Affaires des Entreprises, les énergies renouvelables et les Professionnels de l'Immobilier.

¹ Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France. Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).



Découverts et Crédits

Avals, garanties bancaires et cautionnement

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs, ...

Commission de cautionnement	1,20%/AN AVEC UN MINIMUM DE 106,00 €
Frais de dossier de mise en place	À partir de 91,80 €
Frais de promesse de caution	68,10 €
Délivrance d'acte dans une ligne pré-autorisée (par acte)	31,10 €
Frais de renouvellement de garantie	99,90 €
Service e-caution	NOUS CONSULTER

Autres frais

Situation emprunteur	24,70 €
Dossier accordé sans suite	0,75% du nominal MAXIMUM : 150,00 €
Frais d'avenant	MINIMUM : 162,30 €/AVENANT
Commission d'engagement (ou de confirmation) sur lignes de trésorerie (par an)	0,63%
Frais d'étude spécifique	SUR DEVIS
Nantissement de contrats d'assurance vie, de titres et d'épargne, délégation d'assurance d'exploitation sur les projets ENR ¹ , hors groupe CA. (forfaitaire par opération) : mise en place	289,00 €
Nantissement de contrats d'assurance vie, de titres et d'épargne, délégation d'assurance d'exploitation sur les projets ENR ¹ , groupe CA. (forfaitaire par opération) : mise en place	143,50 €
Nantissement de fonds de commerce en sous seing privé, de matériel ou gage sur véhicule ² : mise en place	146,00 €
Nantissement d'actions ou parts de société (hors SCPI)	662,00 €
Nantissement de parts de SCPI : mise en place	662,00 €
Rôle d'agent des sûretés	NOUS CONSULTER

¹ ENR : ENergies Renouvelables

² Frais d'inscription au greffe et autres frais en sus selon la garantie prise.



Découverts et Crédits

Autres frais

Édition de décompte de remboursement de crédit	31,00 €
Modification sur financement réalisé :	
- Compte à débiter (forfaitaire par opération)	29,80 €
- Périodicité ou date d'échéance (forfaitaire par opération)	46,10 €
Activation par le client d'une option du crédit (sous réserve du respect des conditions du contrat)	GRATUIT si l'option est prévue au contrat
Mise en délai ou sursis	46,10 €
Changement d'emprunteur ¹ , changement de garantie, changement d'objet (4 maximum/prêt)	347,50 € MAXIMUM : 1 390,00 €
Frais d'information annuelle des cautions	
Réédition du tableau d'amortissement (TVA), (3 maximum/prêt)	24,70 € MAXIMUM : 74,10 €
Réaménagement du taux du prêt :	
• Frais, en % du capital restant dû	1%
• minimum/maximum	550,00 €/1 600,00 €
Réaménagement du prêt autre que le taux	348,30 €
Renouvellement de garantie (forfaitaire par prêt) + refacturation des frais de formalités	46,10 €
Mainlevée sur nantissement assurance vie PREDICA ² et comptes-titres détenus au Crédit Agricole	GRATUIT
Mainlevée opposition assurance	GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans remboursement anticipé du crédit (forfaitaire/opération) ³	113,70 €
Étude dossier de mainlevée de garantie hypothécaire partielle	200,00 €
Attestations diverses concernant le prêt soldé (TVA)	22,30 €
Accords et attestations diverses concernant le prêt en cours	22,30 € MAXIMUM : 64,60 €

¹ Si uniquement acte de délégation de créance pour changement d'emprunteur : 46,10 €

² PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16 -18 Bd Vaugirard - 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.

³ Frais d'inscription au greffe et autre frais en sus selon la garantie prise.



Épargne et placements financiers

Nous vous proposons des solutions pour placer vos excédents ponctuels ou récurrents, afin de constituer une épargne de précaution à moyen terme ou pour préparer votre retraite tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Epargne bancaire

Epargne disponible *

Livret A Associations, Compte Sur Livret Associations, Compte Excédent Trésorerie

Ouverture

GRATUIT

Rémunération

NOUS CONSULTER

Epargne moyen/long terme

Dépôt à Terme, Certificat de Dépôt Négociable

Ouverture

GRATUIT

Rémunération

NOUS CONSULTER

Placements financiers

Les opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres

GRATUIT

Transfert de compte-titres

• sans changement de propriétaire : (TVA)

- par compte 208,30 €

- par ligne (au-delà de 5 lignes) 13,80 €

- maximum par compte au-delà de 5 lignes 440,00 €

• avec changement de propriétaire :

- par compte 208,30 €

- par ligne (au-delà de 5 lignes) 13,80 €

- maximum par compte au-delà de 5 lignes 440,00 €

Duplicata d'IFU¹ (TVA)

15,80 €

Opposition sur bons ou titres

72,30 €

Ordre annulé, non exécuté

GRATUIT

Mise en nominatif pur (TVA)

23,20 €

Mise en nominatif administré

GRATUIT

Frais de transfert valeurs étrangères (TVA)

39,90 €

Opération de gré à gré

50,00 €/
OPÉRATION

Duplicata et attestations diverses

19,00 €/
ÉDITION

* Sous réserve d'éligibilité

¹ Imprimé Fiscal Unique.



Les ordres de bourse sur compte-titres ordinaire / PER

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution, quel que soit le canal choisi.

	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum	Montant maximum
Actions/obligations				
Ordres passés en agence ¹	1,76%	10,20 €	21,40 €	-
Ordres passés par téléphone ²	1,50%	8,50 €	18,90 €	-
Ordres passés par Internet Offre Investstore Initial	0,70%	GRATUIT	8,80 €	-
Valeurs non cotées (actions de société)	1,76%	10,20 €	-	3 470,40 €
Droits et Bons de Souscription (BS)				
Ordres passés en agence ¹	1,76%	GRATUIT	10,70 €	-
Ordres passés par téléphone ²	1,50%	GRATUIT	9,70 €	-
Ordres passés par Internet	0,70%	GRATUIT	4,60 €	-
Valeurs étrangères				
Ordres passés en agence ¹	2,54% + frais étrangers	GRATUIT	38,40 € + frais étrangers	-
Ordres passés par Internet ou par téléphone ²	0,70% + frais étrangers	GRATUIT	20,50 € + frais étrangers	-
Ordres passés par Internet avec l'Offre Investstore Intégral				
Actions/obligations				
• Ordres < 500 €	0,48%	-	-	-
• 500 € ≥ Ordres < 1000 €	0,18%	-	-	-
• Ordres ≥ 1000 €	0,12%	-	-	-
Warrant	GRATUIT	10,20 €	-	-
Ordre par téléphone 09 07 80 89 76 ² (supplément par ordre)	-	9,90 €	-	-
Service Règlement Différé (SRD)				
Ordres et prorogations	0,04% par jour de portage	-	-	-

Pour vos opérations de bourse, utilisez Investstore, notre service de gestion de portefeuille en temps réel. Avec Investstore, vous consultez vos placements boursiers à tout moment, vous avez également la possibilité de passer des ordres à des tarifs privilégiés.

¹ Aux heures d'ouverture de votre agence.

² Appel gratuit hors surcoût de la communication variable selon les tarifs de votre opérateur. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8h30 à 18h.



Les droits de garde¹ annuels comptes-titres ordinaires /PER (TVA)

Calculés sur le montant du portefeuille au 31/12.
Maximum de facturation par compte : 422,00 €.

Pour les détenteurs d'Investstore Integral **0,33% SUR L'ENCOURS AVEC UN MAXIMUM DE 41,67 €**

PAR AN

Commissions fixes par compte-titres ordinaire/PER

Comptes-titres	26,40 €
Comptes-titres ne détenant que des parts sociales	GRATUIT

Commissions par ligne au porteur CTO/PER

	Commissions proportionnelles	Commissions fixes par ligne
Valeurs Crédit Agricole (valeurs Amundi ²⁾	0,067%	2,75 €
Autres valeurs	0,36%	4,15 €
Or	0,94%	4,15 €
Actions Crédit Agricole S.A. et parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs étrangères	0,45%	4,15 €

Commissions par ligne au nominatif CTO/PER

Autres valeurs que Crédit Agricole 0,45% 4,15 €

Les autres opérations sur valeurs mobilières

OPC :

- Droits d'entrée/sortie **NOUS CONSULTER**

OPC non domiciliés :

- Commission fixe à l'achat 34,10 € + droits d'entrée

Remboursement Titres Vifs

- Forfait 5,50 €/REMBOURSEMENT

¹ Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisée au 31 décembre de l'année précédente.

² Amundi, société anonyme au capital social de 1 086 262 605 euros, ayant son siège social 90, boulevard Pasteur, 75015 PARIS, immatriculée sous le n° Siren 437 574 452 RCS Paris. Amundi est agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'AMF sous le numéro GP 04000036.



Le placement des excédents

Service	Cotisation
Mandat Trésorerie Entreprise Pro Agri	23,20 €/MOIS + commission sur la plus-value réalisée : 9%

Épargne Salariale (PESR Convergence¹) et Épargne Retraite

Découvrez les solutions Épargne Salariale et Épargne Retraite du Crédit Agricole, pour vous permettre l'optimisation et la valorisation de votre politique de rémunération mais aussi l'intégration de la problématique retraite dans votre politique sociale.

Plan d'Épargne Entreprise	
PESR Convergence (Plan d'Epargne Interentreprises + Plan d'Epargne Retraite Collectif Interentreprises)	<p>Pour toute demande d'ouverture, de transfert ou de clôture et de tarification, consultez votre conseiller pour une étude personnalisée.</p>
Offre contrat Madelin ² (Plan d'Epargne Retraite Individuel Compte-Titres)	
Offre article 83 (Retraités salariés)	

¹ L'offre PESR CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PERCOL I). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris - France.

² PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 Bd Vaugirard - 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.



Opérations à l'étranger

Trouver des relais de croissance sur les marchés export est un de vos objectifs majeurs ? Vous recherchez des partenaires commerciaux ou industriels ? Vous voulez créer une filiale à l'étranger ? Grâce à la présence du Crédit Agricole dans plus de 70 pays, vous disposez des points d'ancrage nécessaires à la conquête de vos marchés.

Dates de valeur ¹

- Règlement Euros provenant de l'étranger J
- Opération change comptant J + 2 j ouvrés
- Transfert sur l'étranger J
- Remise de chèque en crédit immédiat sauf bonne fin Au cas par cas selon les pays

Virements vers l'étranger ²

Sauf mention spéciale, nos frais sont supportés par le donneur d'ordre et les frais de banque du bénéficiaire sont supportés par celui-ci *.

- Virements émis libellés en Euros hors E.E.E ou en devises ³

	Emis en Agence	Emis via EDIWEB ^{**} ou EBICS ^{***} , par Internet ⁴
≤ 50 000 € ou contre valeur	25,65 €/virement	
> 50 000 € ou contre valeur	37,90 €/virement	14,10 €/virement

- Option frais à charge du donneur d'ordre uniquement vers un pays non membre de l'EEE
 - Taux 0,155%
 - avec un minimum de 25,00 €/OPÉRATION
- Majoration virement express NOUS CONSULTER

Virements permanents vers l'étranger ²

- Frais de mise en place (virement libellé en euros hors EEE ³ ou en devises) 11,40 €
- Frais pour chaque virement (libellé en euros hors EEE ³ ou en devises)
 - ≤ 50 000 € 25,65 €
 - > 50 000 € 37,90 €

Chèques émis (frais par chèque) ²

- Frais d'émission de chèque de banque en devises ⁵ 17,60 €
- Commission de transfert de fonds sur la contre-valeur
 - ≤ 50 000 € 25,65 €
 - > 50 000 € 37,90 €
- Chèque émis en Euros et remis à l'encaissement à l'étranger
 - ≤ 50 000 € 75,00 €
 - > 50 000 € 95,00 €

* Les frais sont obligatoirement partagés entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire si les prestataires de paiement (dont la banque) se situent au sein de l'EEE, ceci quelle que soit la devise.

**Ediweb : forfait mensuel droit d'accès de mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation de fichiers d'ordres.

***Ebics : forfait mensuel transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations.

¹ La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs. Sous réserve d'acceptation de la banque.

² Commissions de change en sus sur opérations en devises.

³ Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.32.

⁴ Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne, hors coût d'accès et/ou du fournisseur d'accès Internet

⁵ Frais de port et de banque étrangère en sus.



Opérations à l'étranger

Vos échanges commerciaux se multiplient à l'import et à l'export. Vous recherchez à disposer d'une gamme de garanties et de financements adaptée à vos besoins. Le Crédit Agricole met à votre disposition des solutions pour vous accompagner¹ : couverture de change, crédits documentaires, affacturage, des services sur-mesure pour vos règlements et placements en devises.

Règlements provenant de l'étranger *

• Virement libellé en euros reçu d'un pays de l'EEE ²	GRATUIT
• Virement reçu libellé en euros hors EEE ² ou en devises	20,00 €
• Chèque remis en crédit immédiat sauf bonne fin	75,00 €
• Chèque remis en crédit après encaissement	95,00 €
• Frais de chèque impayé + frais de banque étrangère (selon barème)	175,00 €

Opérations de change

• Commission de change

- sur la partie de l'opération jusqu'à une contre-valeur de 50 000 €	
Taux avec un minimum de	0,10% 18,00 €
- sur la partie de l'opération au-delà d'une contre-valeur de 50 000 €	0,05%

• Frais de dossier à la mise en place d'une opération de change Complexé (dont Flexigain...)	110,00 €
• Frais de dossier à la mise en place d'une opération de change à terme	110,00 €
• Prorogation, annulation, levée anticipée	56,00 €
• Frais d'arbitrage sur opérations de change et autres couvertures	56,00 €
• Abonnement change en ligne	GRATUIT
• Frais d'envoi MTM ³ (mensuel/trimestriel)	38,00 €/ENVOI

Comptes en devises

• Frais de tenue de compte	17,60 €/MOIS
----------------------------	--------------

Financement en devises

• Frais de mise en place et de prorogation	120,00 €
--	----------

Portefeuille import/export

• Commission de paiement d'effet *	0,10%
minimum	44,50 €
maximum	133,00 €
• Commission d'encaissement de remise documentaire *	0,20%
minimum	64,70 €
maximum	275,85 €
• Frais banque étrangère le cas échéant	Selon barème banque étrangère
• Effets impayés, avis de sort, prorogations	50,20 €
• Commission d'acceptation	48,65 €
• Frais de port	Cf commissions autres
• Frais de dossier aval bancaire	45,50 €

* Commissions de change en sus sur opérations en devises.

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. Renseignez-vous sur les conditions de l'offre auprès de votre conseiller.

² Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.32.

³ MTM : la valeur mark-to-market correspond au cours du marché réel d'un portefeuille.



Opérations à l'étranger

Crédit documentaire import

• Frais d'ouverture et de modification	
- papier	88,50 €
- via CA-e-trade	38,30 €
• Frais SWIFT	40,00 €
• Commission d'engagement ¹ (par trimestre indivisible)	
- Taux	0,30%
- avec un minimum de	133,00 €
• Commission de levée de documents	
- Taux	0,15%
- avec un minimum de	119,00 €
• Commission pour paiement différé (par mois)	
- Taux	0,20%
- avec un minimum de	92,00 €
• Commission de rejet de documents	
- Taux	0,15%
- avec un minimum de	124,00 €
- avec un maximum de	227,00 €
• Forfait Crédit Documentaire Import (< à 50K€, frais de dossier, 1 com d'engagement, une utilisation, un frais de port, com de paiement différée et validité < 3 mois)	300,00 €
• Projet de Crédit Documentaire non finalisé	119,00 €
• Frais de dossier UPAS ²	130,00 €

Garantie bancaire émise et lettre de crédit stand-by³

• Commission d'engagement/confirmation ¹ (par trimestre indivisible)	
- Taux	0,30%
- avec un minimum de	135,00 €
• Frais d'émission ou de modification	
- Papier	194,50 €
- Swift	108,00 €
• Commission de mise en jeu	
- Taux	0,30%
- avec un minimum de	205,00 €
• Projet de Garantie non finalisé	119,00 €
• Frais de dossier sur l'aval d'effet	45,50 €

¹ Y compris toute augmentation du montant ou prorogation.

² La clause UPAS « Usance Paid At Sight » : option insérée par la banque émettrice dans le crédit documentaire, à la demande de l'acheteur, autorisant le fournisseur à demander à la banque émettrice un paiement à vue alors que ce même crédit documentaire est payable à échéance.

³ Commissions calculées sur le montant total de l'opération ou sa contrevaleur en euros.



Opérations à l'étranger

Crédit documentaire export

Forfait Crédit Documentaire Export notifié (frais de dossier, une notification, un examen préalable, une utilisation, un frais de port)

≤ à 15 K€	au-delà de 15 à 50 K€
200,00 €	300,00 €

Hors forfait ou > à 50K€ :

• Commission de notification	
- Taux	0,10%
- avec un minimum de	124,00 €
• Frais de dossier (par ouverture)	108,00 €
• Frais de transmission	162,50 €
• Commission de levée de documents	
- Taux	0,15%
- avec un minimum de	162,50 €
• Frais d'amendement	108,00 €
• Confirmation : selon pays	Frais réels
• Autre prestation particulière	
- pré-vérification des documents	168,00 €
• Transfert de crédit documentaire	
- Taux	0,15%
- avec un minimum de	221,50 €
• Frais de dossier escompte de crédit documentaire export	130,00 €

Garantie bancaire reçue et lettre de crédit stand-by¹

• Commission de notification	
- Taux	0,10%
- avec un minimum de	124,00 €
• Frais d'amendement	108,00 €
• Commission de mise en jeu	
- Taux	0,30%
- avec un minimum de	205,50 €
• Frais de mainlevée	39,00 €
• Frais pour authentification garantie papier	92,00 €
• Frais de port	cf commissions autres
• Frais de dossier réception	110,00 €

Commissions autres

• Frais de port ² Union Européenne (TVA)	25,00 €
• Frais de port ² autres zones (TVA)	37,50 €
• Frais courrier spécifique (en recommandé)	17,60 €
• Frais bon de cession	76,00 €
• Frais d'intervention	
• Frais banque étrangère le cas échéant	
• Confirmation par mail du transfert Swift émis, avis de sort flux, coordonnées incomplètes, message complémentaire à banque tierce	11,00 €

NOUS CONSULTER
Selon barème banque étrangère

¹ Commissions calculées sur le montant total de l'opération ou sa contrevalue en euros.

² Des frais de port sont applicables sur les remises documentaires, les effets, les chèques, les garanties et les crédits documentaires émis et reçus.



Assurances et Prévoyance

Parce qu'il est essentiel d'assurer vos outils de travail, mais aussi vos salariés et vous-même, le Crédit Agricole vous accompagne au quotidien.

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Protection Revenus PRO ¹ ou Protection (Assurance indemnités journalières et invalidité)	NOUS CONSULTER
Mon Assurance Décès ¹ ou Valeur Prévoyance Multipartenaires ¹	
Assurance des Accidents de la Vie Professionnelle ²	
Protection Travailleur Isolé ²	
Responsabilité du dirigeant ²	
Plan d'Epargne Retraite Convergence Assurance Vie ¹ (Contrat d'assurance vie multisupports pour préparer la retraite)	

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle ² ou Assurance multirisque agricole ²	NOUS CONSULTER
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés	
- Complémentaire Santé ² - Assurance Santé Collectives ¹	
Assurance multirisques climatiques, aléas climatiques, mortalité des animaux ²	
Assurance Cyber Protection ²	
Pack Pro Nexecur (Télésurveillance) ³	

Assurance de vos biens professionnels

Assurance flotte automobile ²	NOUS CONSULTER
--	-----------------------

¹ PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 Bd Vaugirard - 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des Assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.

² Les contrats d'assurance dommages et Cyber Protection sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

³ Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



Autres Services

Services d'Échanges de Données Informatisées

€/MOIS	Sans signature	Avec signature Crédit Agricole*	Avec signature toutes banques*
Ediweb**	24,20 €	28,55 €	31,75 €
Ebics***	46,05 €	50,40 €	53,60 €
Ebanking ****	54,10 €	58,45 €	61,65 €

**Ediweb : Forfait mensuel droit d'accès de mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation de fichiers d'ordres.

***Ebics : Forfait mensuel transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations.

**** Ebanking : Forfait avec virements et prélèvements SEPA illimités. Arrêt de la commercialisation au 1^{er} mars 2024.

Le prix du contrat est fixé pour une structure et si le contrat doit porter sur plusieurs structures, le prix pourra être majoré jusqu'à 100%.

Abonnement Pack Prélèvement CONFORT et CONFORT + :

• < 50 prélèvements SDD ¹ /mois	12,00 €/MOIS
• de 50 à 250 prélèvements SDD ¹ /mois	23,85 €/MOIS
• de 251 à 500 prélèvements SDD ¹ /mois	36,00 €/MOIS
• > 500 prélèvements SDD ¹ /mois	NOUS CONSULTER

Offre TRACEO NOUS CONSULTER

Offre Facture Acceptée à Échéance NOUS CONSULTER

Offre SEPA mail NOUS CONSULTER

Certificat Électronique

Ma signature EDI² NOUS CONSULTER

Swift 3S Key (service de signature électronique) NOUS CONSULTER

“Swift secure Signature Key”, par token USB NG Pro NOUS CONSULTER

Coffres (TVA)

Ouverture coffre (perte clé)	SUR DEVIS
Location coffre saisonnière	41,80 €/MOIS
Location coffre 0/27 dm ³	133,65 €/AN
Location coffre 28/43 dm ³	156,90 €/AN
Location coffre 44/99 dm ³	209,75 €/AN
Location coffre CAT. 1	88,40 €/AN
Location coffre CAT. 2	103,50 €/AN
Location coffre CAT. 3	127,60 €/AN
Location coffre CAT. 4	230,85 €/AN
Location coffre CAT. 5	462,05 €/AN

¹ Le SDD (SEPA Direct Debit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

² Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium. Renseignez-vous auprès de votre conseiller sur les conditions applicables.



Autres Services

Divers

Frais de lettre accréditive	25,15 €
Commande de K-bis (TVA)	4,30 €/DOCUMENT
Commande de Statuts (TVA)	5,50 €/DOCUMENT
Commission d'actualisation (mise à jour données administratives)	216,30 €

PleinChamp

Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp PRO)	GRATUIT
---	---------

Tarifs de l'abonnement à PleinChamp PRO¹

PleinChamp PRO propose un bouquet de fonctionnalités et de services pour faciliter la gestion des entreprises agricoles.

**NOUS
CONSULTER ***

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de PleinChamp PRO.

¹ La durée minimale pour tout abonnement est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

¹ PleinChamp PRO est un service proposé par la SAS PleinChamp, société par action simplifiée au capital social de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.



Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro*

●● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

●●● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

●●●● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'Euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

La zone SEPA couvre les 27 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que le Royaume-Uni, la Suisse, Andorre, Monaco, Saint-Marin et le Vatican.



Résoudre un litige

Votre satisfaction est au cœur de nos préoccupations. Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou difficultés peuvent survenir. Des voies de recours amiables vous sont proposées.

Une insatisfaction, un désaccord ?

Mieux vous servir et améliorer la qualité de nos services sont nos priorités. Pour cela, plusieurs interlocuteurs sont à votre écoute :

L'AGENCE : Votre réclamation peut être formulée auprès de votre conseiller ou du directeur de votre agence.

LE SERVICE CLIENTS : Vous pouvez vous adresser au Service Clients.

- ✓ En vous connectant sur votre espace personnel Crédit Agricole en Ligne
- ✓ Par le formulaire en ligne
- ✓ Par e-mail : serviceclient@ca-nmp.fr
- ✓ Par courrier : Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées – Service Clients - 160 Av Marcel UNAL 82000 Montauban

Nous nous engageons à vous informer de la prise en charge de votre réclamation sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de 2 mois maximum après l'envoi de votre réclamation.

Si la réclamation porte sur les services de paiement, nous nous engageons, conformément à la réglementation, à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

LES ASSURANCES

Si la réclamation porte sur un contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre banque ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir le Service Clients des Compagnies d'assurances concernée : <https://www.ca-assurances.com/Pages/Contact>.

Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :

- PREDICA - Relation et Service Clients - Service clients - 75724 PARIS Cedex 15.

Pour un contrat d'assurance Dommages (automobile, habitation et autres), santé :

- PACIFICA - Service Consommateurs - 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 PARIS Cedex 15
Ou par courrier électronique : service.consommateurs@ca-pacifica.fr

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Vous pouvez solliciter l'intervention du Médiateur du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite.



Résoudre un litige

RE COURS EXTERNES

LA MÉDIATION : Si vous n'avez pas résolu votre réclamation après avoir fait appel à votre agence puis au Service Clients du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, vous avez la possibilité de vous adresser en complément au :

✓ **MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)**

Pour tout litige relatif à des placements financiers :

par voie postale : Médiateur AMF – 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

par Internet : formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF

- Rubrique du Médiateur : <http://www.amf-france.org> *

✓ **MÉDIATEUR DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES**

Pour tout litige relatif à des crédits, vous pouvez saisir votre demande sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://mediateur-credit.banque-france.fr> *

Vous pouvez à tout moment intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

✓ **MÉDIATEUR BANCAIRE** (pour les produits & services bancaires hors assurances). Les litiges irrésolus peuvent être portés gratuitement devant le Médiateur bancaire, conformément à l'article L316-1 du Code monétaire et financier : Monsieur le Médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09 - lemediateur.fbf.fr *

✓ **MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE**

Le Médiateur de l'Assurance intervient dans le cadre d'un litige opposant un consommateur à une entreprise ou intermédiaire d'assurance et portant sur l'exécution du contrat : la Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS Cedex 09 - mediation-assurance.org *

✓ **LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE RESOLUTION EN LIGNE DES LITIGES DE CONSOMMATION**

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisée en ligne, vous pouvez saisir la plateforme Européenne : webgate.ec.europa.eu *

MA BANQUE D'OÙ JE VEUX QUAND JE VEUX



VOTRE ESPACE BANQUE EN LIGNE

Consultez librement et **gratuitement**¹ vos comptes, gérez-les à distance en temps réel, en toute sécurité. Accédez aux opérations de bourse : coût selon l'offre Invest Store retenue. Nous consulter : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

098 098 18 18
(numéro *
non surtaxé)

VOTRE AGENCE

Votre banque par téléphone : consultez le solde de vos comptes et le détail de vos opérations débit et crédit sur Filservice, effectuez directement vos opérations de bourse, vos oppositions carte ou souscrivez vos assurances et vos crédits.
Accès libre sans abonnement¹.

Vous pouvez joindre votre agence pendant ses horaires d'ouverture (n° sur votre relevé de comptes, sur l'application Ma Banque ou sur www.credit-agricole.fr/ca-nmp). **Accès libre sans abonnement**¹.

VOS APPLICATIONS SMARTPHONE ET TABLETTE

Ma Banque Paiement Mobile

Avec ses deux applications Ma Banque² et Paiement Mobile³, le Crédit Agricole vous propose un concentré de services, comme le paiement WERO en ligne et avec votre Smartphone. Disponibles gratuitement sur App Store, Google Play.
Accès libre sans abonnement¹.

Contactez le

098 098 18 18*

pour :

Consulter vos comptes,

Joindre notre service Assurance et Crédit à la consommation,

Joindre nos services Bourse en Ligne,

Déclarer vos oppositions ou dysfonctionnements sur vos moyens de paiements.

Contactez le

0 800 810 81 2  **Service & appel
gratuits**

Disponible 24h/24

pour déclarer un sinistre Automobile et Habitation.

* Appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur. Disponible 24h/24

¹ Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès, précisé pour rappel :

- Internet : coût selon fournisseur d'accès.
- Filservice au 098 098 18 18 : appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.
- Appel à l'agence : appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.
- Ma Banque : coût variable selon l'opérateur.

² Ma Banque : téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.

³ Paiement Mobile : téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'une carte bancaire Crédit Agricole, d'un abonnement service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal compatible avec accès Internet. Application non disponible sur tablettes, Windows phone, BlackBerry, Kindle. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.



PAPIER



Document informatif à vocation non-publicitaire

10/2024 - Réf. F12000 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n° 444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 259, N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.